

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	35 (1947)
Heft:	724
Artikel:	A travers les sociétés
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-266123

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES**
consultez
DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES
NATURAL LE COULTRÉ S. A.
24, Grand-Quai, GENÈVE Tél. 5.12.55

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la
doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution conscientieuse
de toutes ordonnances médicales privées aussi
bien que pour les caisses malades.

Produits de première qualité aux prix les plus
modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

La montre
élégante et précise
chez

ZBINDEN

3, rue de Coutance
17, rue du Mt-Blanc



Waterman à cartouche d'encre


Rue du Marché 38
GENÈVE Téléphone 4.16.98

PAPETERIE BRIQUET


Le cadeau signé et qui plait
se trouve chez
Noverraz
Place Neuve 4 Potier

Volailles - Conserves

Poulets rôtis - Vins et Liqueurs
R. CRISTIN ... Genève
2, ROUTE DE CHÈNE TÉLÉPHONE 4.26.79
5% à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés


9, rue de la Confédération
GENÈVE 26, rue de Bourg
LAUSANNE

travaux qui ne doivent exiger aucune connaissance professionnelle. L'aide-infirmière ne doit jamais remplacer la garde en cas d'absence, on ne doit pas lui demander non plus des nettoyages, ni d'aider aux veilles, ou dans la division des malades infectieux.

Engagement : après une période d'essai d'une durée convenable, l'aide s'engage à rester dans l'hôpital six mois au minimum, et à accomplir volontiers les travaux dont elle a promis de se charger.

Dédommagement : en dehors de l'entretien, une rétribution de 60 fr. par mois, au minimum, qui sera augmentée selon l'âge et la préparation. Les aides qui n'habitent pas dans l'hôpital reçoivent un dédommagement correspondant à leurs frais d'entretien.

Ces aides peuvent être engagées aussi pour la demi-journée. Elles pourraient prendre, dans ce cas, un des repas principaux à l'hôpital et recevoir de l'argent de poche.

Divers : le temps qu'une jeune fille a passé comme aide-infirmière ne peut en aucun cas être considéré comme une partie de l'apprentissage consacré à la préparation professionnelle. Ceci doit lui être communiqué d'emblée.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Séance du Comité du 23 janvier 1947.

Dans sa première séance de l'année, le Comité de l'Alliance a appris quelle suite avait été donnée par les départements intéressés aux pétitions relatives à l'abus des liqueurs et à l'ampleur de

CAISSE D'ÉPARGNE

DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON
DE GENÈVE

GARANTIE
PAR L'ÉTAT

Réserves et dépôts
125.000.000

Dépôts de 1 à 20.000
COUPONS — GARDE DE TITRES
Corraterie 4

l'exportation des chaussures et textiles. Il a été heureux d'apprendre que M. le Conseiller fédéral Petitpierre avait pris connaissance avec intérêt de l'opinion des femmes concernant l'entrée de la Suisse dans l'Organisation des Nations unies.

L'assemblée générale de l'Alliance aura lieu en octobre à Aarau ; quelques sujets de conférence ont déjà été retenus et le comité a examiné les propositions à soumettre aux associations pour l'élection de la Présidente de l'Alliance et la réorganisation du Comité. Une circulaire renseignera prochainement les associations sur ces points.

Le Comité adressera des propositions à la Commission du Congrès féminin suisse en ce qui concerne le contenu de la publication qui doit être éditée pour rendre compte des travaux du Comité.

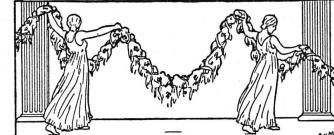
Le Comité s'est prononcé en faveur du maintien de la Commission consultative des femmes pour les questions d'alimentation et a approuvé en principe la création d'un institut ménager à buts scientifiques qui a fait l'objet d'une résolution au Congrès féminin suisse.

Les rapports des diverses commissions ont retenu l'attention du Comité en particulier sur les questions suivantes : assurance-vieillesse, rationnement, contrôle des loyers, composition du pain, etc.

Un projet très intéressant prévoit une rencontre des membres des associations féminines suisses avec des déléguées du Conseil national des femmes françaises qui doit avoir lieu à Montreux en avril a été présenté par Mme le Dr Girod. Les Suisses s'occuperaient de préparer le programme pour les questions touchant au travail de maison et à l'éducation des enfants déficients et les Françaises feraient part des expériences qu'elles ont faites depuis qu'elles ont le droit de vote.

Mme Haemmerli-Schindler a donné les résultats complets des collectes entreprises en 1946 par l'œuvre de secours des femmes suisses en faveur des mères et des enfants affamés.

V. W.



A travers les Sociétés

Conférence de Mme Simone Hauert à Fribourg.

Sous les auspices du Cercle artistique, Mme Simone Hauert a donné une conférence qui a eu toute l'attention de ses auditeurs. Avec logique, clairvoyance et cœur, Mme Hauert a mis en lumière tout ce que la femme actuelle dépense de souplesse, de savoir faire, d'esprit d'adaptation et souvent de sacrifice pour affronter les complications chaque jour renouvelées et les responsabilités accrues de notre époque, tout en conservant une stabilité indispensable à son rôle primordial de femme et de mère.

L'équilibre étant rompu qui plaçait d'un côté le soldat au camp, de l'autre la femme au coin de l'âtre, la guerre totale anéantit l'âtre et exterminé le berceau... L'homme et la femme sont donc sur le même plan quant aux risques, et leurs activités conjuguées ne peuvent être efficaces que moyennant droits égaux.

Les quelques apaisements que la science apporte à nos tâches ménagères sont largement dépassés par nos nouvelles tâches, qui auraient épouvanté nos mères et qu'on ne nous pardonnerait pas de négliger. Il serait à souhaiter que la jeune fille s'en rende compte plus tôt et sache placer le sentiment de ses responsabilités avant la recherche de son agrément personnel.

Suivant la destinée de la femme sur le plan

social Mme Hauert a regretté de devoir constater combien le rôle actif de la femme reste en dehors de ses possibilités par le fait qu'elle n'est pas représentée dans les organisations qui s'occupent de l'enfance et dans quantité de domaines qui sont essentiellement ceux de la femme. Souhaitons qu'à son prochain passage à Fribourg Mme Hauert affronte le grand public qui ne pourra lui être reconnaissant de mettre en lumière des points qu'il ne soupçonnait pas.

J. DERRON-ULLIAC.

Cours d'éducation civique

(Groupement civique genevois)

M. le conseiller administratif Fernand Cottier, chargé du deuxième cours de la série, prouve qu'il était aussi bon pédagogue qu'excellent édile de notre cité. Il sut si bien retenir l'attention de son auditoire que les indications fournies se fixaient aussitôt dans les esprits. Nous ne résumons pas ici sa conférence pour deux raisons. Après quelques mots consacrés aux diverses formes de la commune en Suisse, l'analyse des particularités de la commune genevoise sont d'un intérêt très grand pour nous, mais purement local. Ensuite, si nous donnions le compte rendu de chacun des cours, nos lectrices s'imaginerait qu'elles peuvent simplement s'instruire à distance, sans se déranger. Or ce n'est pas le cas. Chacun des cours embrasse un vaste sujet que le conférencier s'efforce déjà de condenser en une heure, si nous condensons encore ce condensé, nous ne donnons au lecteur qu'un savoir illusoire et approximatif. Le seul moyen de s'instruire véritablement sur ces divers sujets c'est de venir en personne.

Union chrétienne de jeunes filles

(Genève)

Mme Eliane Lavarino, journaliste, inaugura, le 1er février, le cycle de conférences publiques consacrées aux carrières féminines. Elle étudia spécialement les problèmes qui concernent l'ouvrière à domicile, l'employée de maison et l'ouvrière d'usine. Les enquêtes personnelles qu'elle a menées dans ces différentes milieux ont abouti aux conclusions auxquelles on est toujours parvenu dans ce journal : les femmes ne sont, le plus souvent, pas assez bien préparées à leur profession, elles ne se groupent pas assez pour défendre leurs intérêts, c'est pourquoi beaucoup sont contraintes de rester toute leur vie dans la catégorie des ouvrières non qualifiées et d'accepter des salaires misérables.

Dans son introduction, Mme Mathilde Gamper avait défini le but de ce cycle d'études, qui est justement d'amener le plus de femmes possibles à la compréhension des nécessités de l'existence actuelle afin de trouver une solution équitable et fraternelle à tant de dououreux problèmes sociaux. On espère que le public féminin comprendra l'urgence qu'il y a à discuter ensemble ces divers sujets et soutiendra, de sa présence nombreuse, ces rencontres amicales.

Pour mieux se connaître

Cette année encore, le secrétariat général de Pro Juventute organisera des échanges de jeunes d'une durée d'un an ou pour les vacances d'été, entre les diverses régions linguistiques de notre pays. Voilà une heureuse façon de passer ses vacances en joignant l'utilité à l'agréable!

Ces placements offrent toute garantie, car chaque des places entrant en question est au préalable contrôlée par une personne de confiance. Les frais se limitent au billet de chemin de fer et à l'argent de poche.

En général, les échanges d'un an se font au printemps (début de l'année scolaire). Envoyez donc au plus vite votre demande à Pro Juventute, Service de vacances pour la jeunesse, Seefeldstrasse 8, Zurich. Le secrétariat fournit sur demande tous renseignements utiles.

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES



EN CAS DE DÉCÈS

CANTON DE VAUD

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY

DRAPS DE LITS

„LE CARILLON“ Place Chauderon
LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room

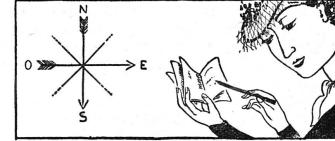
Art Rustique suisse
Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.
Bois tournés et Poteries.
Tous travaux faits à la main en Suisse.
H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12th (centres) LAUSANNE

Le Portail Blanc
WHITE GATES

English Tea-Room and Library
LA TOUR-DE-PEILZ
Tél. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice) Arrêt du tram : „White Gates“

Pharmacie Morel
2, rue d'Italie - VEVEY

Abonnées, lectrices, qui voulez vous établir au Tessin, adressez-vous pour tout achat ou location d'immeuble à Mme Volonteri, amie de notre cause et de notre journal. Agence immobilière « Voluntas » Via Pretorio 2, Lugano.



Garnet de la Quinzaine

Samedi 8 février:
GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h. : Thé mensuel. — 16 h. 45: conférence sur La Maurienne, par Mme Maurice. — 17 h. 30: Quelques mots sur le Village Pestalozzi, par Mme K. Jentzer.
GENÈVE : Union chrétienne de jeunes filles Tacomerie 5 (2^{me} étage). Culture physique et formation du caractère, par Mme Ch. Moret.

Mardi 11 février:
GENÈVE : Salle Centrale (Madeleine), à 20 h. 30 : La Confédération et les autorités fédérales, par M. Jean Dutoit, député.
Samedi 15 février:
GENÈVE : Union chrétienne de jeunes filles Tacomerie 5 (2^{me} étage) à 17 h. 15: Les expériences d'une officière de police, par Mme E. Amman.

Mardi 18 février:
LA CHAUX-DE-FONDS : A 20 h. 15, sous les auspices de la Commission scolaire et de la Section locale pour le suffrage féminin: Les droits politiques de la femme, par M. le Dr. Henri Perret, conseiller national.
GENÈVE : Salle Centrale (Madeleine), à 20 h. 30: L'organisation du travail, par M. R. Leyvraz, rédacteur en chef du « Courrier de Genève ».

Samedi 22 février:
GENÈVE (pour le local consulter notre prochain numéro), à 20 h. 30, sous les auspices de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin, L'activité des femmes suisses dans la vie publique actuelle, par Mme Poinso-Chapuis, avocate et député, membre du M. R. P.
Dimanche 23 février:
VEVEY: Maison de paroisse à 17 h. : L'activité des femmes suisses dans la vie publique actuelle, conférence par Mme Poinso-Chapuis, avocate et député, membre du M. R. P.

Lundi 24 février:
GENÈVE : Restaurant de l'Arquebus, rue du Stand 31, à 19 h. précises: 25^{me} anniversaire de l'Association des Anciennes élèves de l'Ecole secondaire; souper (4 fr.) et revue. Inscriptions: Mme Seiler, 2, place Reverdin. Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE